Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20261117-CC_2026_11_179-DE

Communauté de Communes
Du Haut Pays Bigouden
2A Rue de la Mer
29710 POULDREUZIC
info@cchpb.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : CC_2026_11_179

Objet : Convention de refacturation : participation financière à l'étude sur la SPL Destination Bigouden

LE MARDI 17 NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT SIX à dix-huit heures trente, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni en l'Espace Gisèle LE BARS, 29710 LANDUDEC sous la présidence de Philippe RONARC'H.

Présents : BERRIVIN Annie, BEST Célia, BUREL Michèle, CARIOU Jacques, DURAND Dorothée, GENTRIC Alexis, GENTRIC Guénolé, GLAZ Christine, GUENOLE Claudie, HUET Jean Baptiste, KERSAUDY Maria, LE COZ Hervé, LE DISSEZ Mordiern, LE DIZES Philippe, LE DONGE Magali, ORY Valentin, PETILLON Loïc, PLOUHINEC Jocelyne, PLOUHINEC Lucien, PORS Olivier, QUERE Micheline, RAPHALEN Michel, RONARC'H Philippe, STEPHAN Philippe, TRUCHETET Jean-Armand, VIVIEN Nelly.

Représentés : BOURDON Fabien (pouvoir à LE DISSEZ Mordiern), FLOCHLAY Loic (pouvoir à PORS Olivier), KERSUAL Joëlle (pouvoir à QUERE Micheline), LE LOC'H Christophe (pouvoir à LE DIZES Philippe), ZILLER Fanny (pouvoir à GUENOLE Claudie).

Absent excusé : CANEVET Michel, OLIVIER Martine

Absent : LE GAC Morvan

Secrétaire de séance : Gentric Alexis

Date de convocation et de publication : 10 novembre 2026

Membres en exercice : 34
Présents/représentés : 31
Votants : 31
- dont « pour » : 31
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

****

Jean-Baptiste HUET, vice-président délégué, rappelle au Conseil Communautaire que dans la perspective de créer une structure unique dédiée au tourisme en Pays bigouden, les élus ont décidé de mettre en place un accompagnement destiné à appuyer les collectivités et les deux structures actuelles dans leur processus de « mutualisation de moyens » **afin de créer une structure juridique unique sous la forme d'une SPL en 2027.**

Il est convenu la réalisation d'une mission d'analyse et de proposition d'accompagnement prévue par les deux communautés de communes du Pays bigouden. Le marché public relatif à cette mission a été conclu par la CCPBS, qui refacturera 50% des coûts de la prestation à la communauté de communes du haut Pays bigouden.

Envoyé en préfecture le 23/11/2026
Reçu en préfecture le 23/11/2026
Publié le
ID : 029-242900710-20261117-CC_2026_11_179-DE

Une convention de refacturation est donc proposée à cet effet et **annexée à la présente délibération**.

Sur proposition de Jean-Baptiste HUET,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- **Autorise** le Président à signer la convention de refacturation et à prendre les mesures nécessaires à sa mise en œuvre.

La secrétaire de séance,
Alexis Gentric

Le Président
Philippe RONARC'H